BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 737

43 – HAUTE-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU PUY-EN-VELAY

Ventes et cessions

853 026 466 RCS Le Puy en Velay.
RG GROUP.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 1977582.00 EUR.
Adresse : 660, Route Du Fieu, 43190 Tence.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : RG Group Société par actions simplifiée au capital de 1 977 582 euros Siège social : 660 Route du Fieu 43190 TENCE 853 026 466 RCS LE PUY EN VELAY AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seings privés du 23/12/2022, La société RG Group, société par actions simplifiée au capital de 1 977 582 euros, dont le siège social est situé 660 Route du Fieu 43190 TENCE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés du PUY EN VELAY sous le numéro 853 026 466, et la société GPM BÂT, société civile immobilière au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé à TENCE (43190) 660 route du Fieu, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés du PUY EN VELAY sous le numéro 879 963 536, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société GPM BÂT par la société RG Group. La société GPM BÂT ferait apport à la société RG GROUP de la totalité de son actif, soit 845 185 €, à charge de la totalité de son passif, soit 781 185 €. La valeur nette des apports s'élèverait à 64 000 €. En raison de la détention par la société RG Group de la totalité des parts représentant la totalité du capital de la société absorbée, depuis une date antérieure à celle du dépôt du traité de fusion au greffe du tribunal de commerce du PUY EN VELAY, il ne serait procédé à aucune augmentation du capital et aucune prime de fusion ne serait constituée. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Le projet de fusion établi le 23/12/2022 a été déposé le 23/12/2022 au greffe du tribunal de commerce du PUY EN VELAY, au nom de la société RG Group, absorbante, aucun dépôt au greffe n'étant prescrit pour la société GPM BÂT, absorbée, cette dernière étant une société civile..